

Conseil d'École du mardi 21 mars 2023

École primaire du Ménez

Présents

Enseignants :

Mme Stéphant, Mme Roy, Mme Allaire, Mme Toumelin, Mme Talpaert, Mme Moncus, Mme Roussel, M. Aubin, Mme Adam, Mme Berrehar, M. Le Moing, Mme Parent, M. Lafin (directeur)

Municipalité :

Mme Robic (adjointe au maire), M. Duclos (responsable service enfance/jeunesse)

Parents élus :

Mme De Blighnières, Mme Gauthier, M. Fauve

Personnes excusées :

Enseignants : Mme Brélivet, Mme Chemarin, Mme Coursan, Mme Le Pogam, Mme Millet, M. le Ruyet

1 – Prévision des effectifs pour la rentrée 2023/2024

a) Effectifs actuels :

- 124 élèves en maternelle (5 classes) et 207 en élémentaire (8 classes), soit un total de 331 élèves pour 13 classes (330 lors du précédent conseil d'école en novembre).
- Nous avons eu quelques départs et quelques arrivées depuis la rentrée de septembre.

b) Prévision 2023/2024 :

Les prévisions d'effectifs ont été réalisées en novembre 2022 et servent de base à l'Inspection Académique pour arrêter les mesures de cartes scolaires (fermeture de classe, ouverture de classe, maintien du nombre de classe).

Pour les calculs de prévisions nous faisons le différentiel entre les départs et les arrivées prévus et nous appliquons la règle automatique de la montée pédagogique (passage de niveau). Nous ajoutons un certain nombre d'enfants scolarisables en classe de TPS (scolarisation non obligatoire et inscription en fonction du nombre de places disponibles).

Pour l'école du Ménez nous arrivons à une prévision de 117 élèves en maternelle et 208 en élémentaire, soit 325 élèves pour la rentrée prochaine.

C'est ce nombre qui a été transmis à l'Inspection Académique au mois de novembre 2022.

Sur cette base, les services académiques ont statué sur un maintien de 13 classes à l'école du Ménez pour l'année scolaire 2023/2024.

2 – Plan national de lutte contre le Harcèlement à l'École (PHARE)

Pour lutter contre le harcèlement scolaire (dans les écoles on parle plutôt « d'intimidation »), le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place dans les écoles élémentaires, collèges et lycées, un plan national de lutte contre le harcèlement (programme PHARE).

Les enseignants des écoles sont formés petit à petit pour mettre en place un protocole de prise en charge des situations d'intimidation. Ce protocole, utilisé par toute l'académie de Rennes, s'appelle la « Méthode de Préoccupation Partagée » et permet d'éviter à une situation d'intimidation de devenir une situation d'harcèlement.

Cette méthode consiste en des entretiens réguliers menés par les enseignants formés avec, individuellement, les élèves cibles, les élèves intimidateurs et les témoins neutres (sur une durée de 15 jours).

En plus de la mise en place de ce protocole, l'école participe tout au long de l'année à des temps forts : journée nationale contre le harcèlement (10 novembre), concours « non au harcèlement » (classe de CE2/CM1 de madame Adam cette année).

Des temps d'enseignement en Éducation Morale et Civique sont aussi prévus dans les classes élémentaires.

3 – Enquête Locale de Climat Scolaire et évaluation d'école

Durant le mois de février 2023, les élèves des classes élémentaires (à partir du CE1), les parents et les enseignants ont pu participer à une Enquête Locale de Climat Scolaire (ELCS) sous la forme d'un questionnaire en ligne.

159 élèves y ont participé, 13 enseignants et 91 parents (à 72 % des mamans).

Les retours sous formes de statistiques, tableaux, et diagrammes anonymés laissent apparaître un sentiment de « bien-être général à l'école » très élevé pour une très grande partie des élèves (89%). C'est le sentiment de « justice des punitions » qui apparaît le plus faible pour les enfants (60 % de satisfaction).

Suite à ce constat l'équipe va travailler à une réécriture du règlement de l'école.

Les résultats de cette enquête pourront servir de base, entre autres, à « l'évaluation d'école » qui se tiendra le 27 et le 30 mars (chaque école devra maintenant être « évaluée » tous les 5 ans).

« La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. »

Ces jours-là, 3 personnes de l'Éducation Nationale (extérieures à la Circonscription de Lorient Sud) viendront s'entretenir avec l'équipe enseignante, les ATSEMs, le service périscolaire, la municipalité et éventuellement des parents élus qui pourraient se rendre disponibles.

4 – Évaluation internationale TIMSS 2023

Tous les élèves de CM1 de l'école ont été choisis pour participer fin mai 2023 à une évaluation internationale en mathématiques et sciences (TIMSS 2023). 61 pays sont concernés par cette évaluation (161 écoles pour la France, soit environ 500 élèves).

Il s'agit de « situer » les résultats des écoliers français par rapport aux écoliers des autres pays (lors de la dernière enquête TIMSS 2019, les résultats de la France en mathématiques et en sciences étaient inférieurs à la moyenne des pays de l'Union Européenne et de l'OCDE).

Les parents des élèves concernés seront tenus informés des modalités de passation (QCM, anonymat des réponses, sur tablettes à l'école...).

5 - Travaux / Équipements

(réponse municipale en italique)

a) Travaux :

Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école:

- **Renouvellement de certaines pièces en bois des jeux de la cour maternelle.**

Travaux budgétisés et prévus en 2023 :

- **Traçage de la marelle « clown » sur le sol de la cour maternelle : vacances de printemps si la météo le permet.**
- **Mise en place de bande de plantation sur les carrés de pelouse de la cour maternelle : intervention à planifier avec le service « espaces verts » de la mairie.**
- **Poursuite du nettoyage et/ou du ravalement des murs de l'école élémentaire période estivale 2023.**

Travaux en attente :

- **Retirer les lampadaires de la cour élémentaire qui ne fonctionnent plus et prévoir un nouvel éclairage extérieur. Non réalisé pour le moment car dépend de l'intervention obligatoire d'une société extérieure (réseau électrique).**
- **Plantation d'un arbre dans deux carrés de pelouse de la cour maternelle : Cette demande n'est pas validée. Elle serait contre productive avec l'entretien et la pousse des pelouses déjà en place. D'autres solutions plus adaptées vont être étudiées (pergolas, tonnelles...).**
- **Renouvellement des espaces de plantation situés le long des classes dans la cour élémentaire : à programmer (service « espaces verts »).**

Travaux à prévoir :

- **Faire un état des lieux de la toiture élémentaire (infiltration, cache moineaux...).**
- **Remplacement des spots lumineux situés au dessus des entrées extérieures des classes élémentaires (mise en place de spots à ampoule à led).**

b) Équipements :

Équipements / Investissements validés par la municipalité sur le budget 2023 :

- **Achat d'un pack de 6 tablettes pour les classes de cycle 2.**

- **Mise à disposition d'un PC portable pour la direction de l'école.**
- **Achat de deux vidéoprojecteurs simples + caméras de bureau pour les deux dernières classes de maternelle non équipées (TPS/PS et PS/MS) .**
- **Achat d'une enceinte Bluetooth pour la salle de motricité maternelle.**
- **Achat de trottinettes 3 roues pour l'école maternelle.**

Réflexion en cours :

Des sujets sont encore à l'étude et en réflexion :

- La mise en place de prises d'escalade à hauteur d'enfant sur certains murs de la cour de récréation élémentaire est encore en phase de réflexion (mur le long de la salle de motricité élémentaire).
- L'aménagement du terrain de sable de la cour élémentaire (structure de jeu, parcours sportif...).

6 – Questions diverses

Un échange a eu lieu pour répondre aux différentes questions des parents élus :

- Stationnement parking élémentaire :

Afin de faciliter la circulation des voitures sur le parking de l'école élémentaire et d'autoriser officiellement le stationnement des cars sur le dépose-minute lors des sorties scolaires, la police municipale a été informée des jours de sorties scolaires (avec bus) et une demande d'Occupation du Domaine Public a été faite en mairie.

- Pause méridienne et restauration scolaire :

Pour toutes questions liées à la restauration scolaire et à la pause méridienne (repas, encadrement, activités proposées sur le temps de midi...) les parents peuvent contacter directement le service périscolaire (Guillaume Duclos et/ou les responsables de secteur (Amélie (élémentaire) et Mélina (maternelle))).

- BCD :

Les élèves de l'école peuvent de nouveau emprunter des livres dans les deux BCD de l'école. C'est Guillaume Le Boulbar (service civique) qui gère les prêts. Cette solution n'est pas pérenne puisque Guillaume ne sera plus à l'école l'an prochain.

Pour l'année scolaire 2023/2024 il faudra réfléchir à une autre organisation (nouveau service civique, parents bénévoles...?).

- Sorties scolaires :

Les sorties scolaires Voile, Golf, Kayak pour les classes à partir du CM1 sont financées pour la partie « activité » par Lorient Agglomération et par la mairie pour la partie « transport ». Ces sorties sont soumises à inscription de la part des enseignants et les créneaux sont distribués en fonction des possibilités et des demandes. Toutes les écoles de Lorient Agglomération peuvent faire des demandes et il n'est pas certain que l'école du Ménez puisse avoir des créneaux chaque année.

Les autres sorties (visites, cinéma, séjours...) restent à l'initiative des enseignants.

- Carnaval :

La journée carnaval de l'école maternelle et le bal costumé de la maternelle sont organisés par l'école et les parents EOLE. Ce jour-là il n'y a pas de défilé prévu en dehors de l'école sur temps scolaire pour des questions d'encadrement et de sécurité.

Un carnaval avec défilé dans Larmor est cependant organisé par le comité des fêtes pour l'ensemble des enfants larmorisens hors temps scolaire (un autre jour). Chaque famille peut y participer.

François Lafin, directeur école du ménez